L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux : 323 rue de Chartres,
Entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS,
LUNDI, 22 AVRIL 1895.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDIJIAIRE.

Propriété de Valeur Faisant Face au Chemin de Gentilly et au Chemin de la Crète.

Succession de J. H. Doescher et de sa femme.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 33,577.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 723 (ancien numéro No 155) rue Common—MERCREDI, 15 mai 1895, à midi, il sera vendu à l'encan, à la **Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, rue Baronne, entre Gravier et Common**, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 25 février 1895 et signé le 4 mars 1895 par l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **Une certaine portion de terre**, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, située à Gentilly, Troisième District de cette ville, désigné par le No 11, d'après un plan dressé par C. A. de Armas, daté le 10 décembre 1867, et déposé au bureau de A. Dreyfous, notaire en cette ville, sous le No 55, du livre No 1 des plans; d'après le dit plan la dite portion de terre mesure 205 pieds 4 pouces de face au chemin de la Crète, sur une profondeur de 11 arpents 22 toises et 5 pieds, ou 2,206 pieds 2 pouces et 6 lignes, en mesure américaine, sur la ligne de côté la séparant du lot No 10, appartenant à la veuve et des héritiers de feu François Grillot, sur une profondeur de 11 arpents 26 toises et 2 pieds ou 2,278 pieds 7 pouces et 2 lignes, en mesure américaine, sur la ligne de séparation du lot No 12 appartenant à Mme veuve Catherine Roli, et une largeur de 198 pieds 3 pouces sur la ligne, en mesure américaine, la séparant de la propriété du Louisiana Jockey Club.

2° **Et une portion de terre** aussi désignée sur le dit plan et déposé au bureau du dit notaire Dreyfous et située en avant de la propriété ci-dessus décrite et mesurant à peu près 180 pieds de face sur le Chemin de la Crète, 211 pieds 7 pouces et 6 lignes de face sur le Chemin Gentilly, sur une profondeur sur la ligne qui la sépare de la propriété de Mme Vve Rolle, de 182 pieds 7 pouces et 2 lignes, et courant du Chemin de Gentilly au Chemin de la Crète, et sur une profondeur d'à peu près 116 pieds sur l'autre côté sur la rue Castiglion. Les portions de terres ci-dessus décrites ont été acquises par le dit John Henry Doescher, pendant la communauté qui a existé entre lui et sa femme, Charlotte Hoffman, de Edward Robert Dreyfous, notaire en cette ville, le 28 février 1872, enregistré dans le C. O., livre 101, folio 143.

Cette partie de la propriété composée de la moitié la plus rapprochée de la propriété adjacente de Mme Veuve Catherine Rolle, et mesurant à peu près 90 pieds au Chemin Gentilly sur toute sa profondeur à l'arrière de la propriété du Louisiana Jockey Club, est vendue sujette à un bail expirant le 31 juillet 1895 au taux de $15 par mois; une copie du dit bail peut être vue au bureau des encanteurs.

Conditions—Comptant, ou un tiers ou plus comptant, le balance à un crédit de un et deux ans pour billets portant hypothèque spéciale, avec 8 0/0 d'intérêt de la date de la vente et toutes les clauses usuelles de sécurité dans les actes de vente. L'acquéreur assumera le paiement des taxes pour 1895 en sus du prix et déposera 10 0/0 du montant de l'adjudication avec l'encanteur pour garantir la vente.

Acte de vente pardevant Martin Voorhies, notaire, aux frais de l'acquéreur.

11 avril—11 14 17 24—mai 1 8 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de Choix

—DANS LE—

TROISIÈME DISTRICT.

504 et 504 1/2 anciens Nos rue des Remparts,

Entre Champs-Elysées et Marigny,

Bâtisse double très élégante et presque neuve.

661 et 665 anciens Nos rue Royale, entre les rues Louisa et Clouet.

Cottage simple élevé, Large Bâtisse à deux étages à l'arrière avec écurie.

Succession de John Buckett.

No 45,040—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur — Bureau No 723 (ancien No 155) rue Commune.—MERCREDI, le 24 avril 1895, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, rue Baronne, entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon George H Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la succession de la dite défunte Jacqueline Buckett, de Edward Bernondon, par acte spécial pardevant Albert Dreyfous, notaire en cette ville, le 28 février 1872, enregistré dans le C. O., livre 101, folio 143.

Cette partie de la propriété composée de la moitié la plus rapprochée de la propriété adjacente de Mme Veuve Catherine Rolle, et mesurant à peu près 90 pieds au Chemin Gentilly sur toute sa profondeur à l'arrière de la propriété du Louisiana Jockey Club, est vendue sujette à un bail expirant le 31 juillet 1895 au taux de $15 par mois; une copie du dit bail peut être vue au bureau des encanteurs.

Conditions—Comptant, ou un tiers ou plus comptant, le balance à un crédit de un et deux ans pour billets portant hypothèque spéciale, avec 8 0/0 d'intérêt de la date de la vente et toutes les clauses usuelles de sécurité dans les actes de vente. L'acquéreur assumera le paiement des taxes pour 1895 en sus du prix et déposera 10 0/0 du montant de l'adjudication avec l'encanteur pour garantir la vente.

Acte de vente pardevant Martin Voorhies, notaire, aux frais de l'acquéreur.

11 avril—11 14 17 24—mai 1 8 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE DESIRABLE

Dans le Premier District,

Coin des rues Cypress et Locust,

Loué à $18.00 par mois.

Succession de Patrick Flanigan.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 45,187.

PAR STUART & LEWIS—Charles D Stuart, Encanteur—bureau No 18 Place Commerciale, MERCREDI, le 24 avril 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 50 et 52 rue Baronne, Stand No 4, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 18 mars 1895, il sera vendu la propriété ci-après décrite appartenant à la dite succession, à savoir—

Une certain lot de terre, ensuit avec le joli cottage double en bois (couvert en ardoises) situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 263 dans l'îlet borné par les rues Julie ou Florida Landing, Cypress Magnolia et Locust. Le dit lot forme le coin des rues Locust, maintenant Sud Robertson, et Cypress et mesure trente-sept (37) pieds de face à la rue Locust sur une profondeur de cent vingt-cinq (125) pieds et de face à la rue Cypress. Les améliorations consistent en un cottage double substantiellement bâti, ayant 3 chambres en doites de chaque côté, hangars, citernes, etc., et portant les Nos municipaux 707 et 709, nouveaux numéros, rue Locust, maintenant Sud Robertson.

Conditions—La moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquereur; le reste s'il y en a 1 an, représenté par des billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque et lien du vendeur sur la propriété vendue et payables dans un an de la date de la vente, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour la perception des billets; les améliorations devant être assurées, et les polices d'assurance transférées aux détenteurs des billets; les acqueureurs assumant le paiement des taxes dues et exigibles en 1895, en sus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant au moment de la vente scrut requis des acquéreurs.

Acte de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais des acquéreurs, plan à la Bourse.

21 mars—21 27—av 2 10 17 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE COUVERT EN ARDOISES,

No 2234 rue Dryades entre Jackson et Philip.

Succession Frank Haber, décédé.

A l'encan. Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & SON.—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 143 vieux No 13 rue Carondelet —MARDI, le 21 mai 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre St-Charles et Camp, premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 16 avril 1895, dans l'affaire de la succession de Frank Haber, décédé, Dossier No 42,755, à l'encan il sera vendu,

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dryades, Baronne, Jackson et Philip, mesurant 20 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à la rue Dryades sur une profondeur de 123 pieds 7 pouces et 2 lignes, le tout plus ou moins, et 6 mire lignes pavillée, étant cette portion la plus rapprochée de la rue Philip du lot de terre désigné par le No 2 sur un plan de W. T. Thompson, ancien voyer, annexé à un acte pardevant H. S. Cenas, ancien notaire, le 3 janvier 1845, conformément à un plan qui peut être vu à la Bourse.

Les améliorations consistent en un cottage en bois couvert en ardoises connu par le No 2234 rue Dryades, avec une bâtisse à deux étages dans le fond, ayant 8 chambres, cuve, cour pavée, etc., rapportant $15 par mois.

Conditions—Comptant en passant le titre; 10 pour cent comptant seront requis sur les lieux au moment de la vente; l'acquéreur assumera en sus, les taxes pour l'année 1895.

Acte de vente pardevant James Simeon, notaire, aux frais de l'acquéreur.

18 av—18 21 28—mai 5 12 19 à date

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE COMMERCIALE

—DANS LE—

Premier District,

Nos 99 Sud Peters et 83 Fulton

entre Lafayette et Girod,

—ET—

Deux lots de terre rue Upperline entre Magazine et Camp,

A L'ENCAN, A CREDIT.

Dans l'Affaire de la Succession de John H. Calder.

No 11,681—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division E.

Succession de John Calder.

No 13,479—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.

John Calder et Cie

—ET—

D. R. Calder

—VS—

Leurs Créanciers.

No 33,056—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D.

PAR J. H. O'CONNOR—Alfred C. Green, Encanteur—Bureau 334 (ancien No 56) rue Carondelet—JEUDI, le 9 mai 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St Charles, en vertu de plusieurs ordres de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendus dans les affaires ci-dessus intitulées, et d'un ordre supplémentaire daté et signé le 18 mars 1895 et le 4 avril 1895, et de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, rendu et signé le 4 avril 1895, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues South Peters Fulton, Lafayette et Girod. Le lot est désigné par le No 2 d'après un plan par L. H. Pilié, daté le 11 février 1876, et mesure 24 pieds 2 pouces et 7 lignes de face sur le South Peters 24 pieds 3 lignes de face sur Fulton sur une profondeur de 117 pieds 8 pouces et 3 lignes sur la ligne la divisant du lot No 1, et 117 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne la divisant du lot No 3.

Les améliorations sur le dit lot de terre consistent en la batisse en briques à trois étages connue comme No 99 rue South Peters et No 83 rue Fulton.

2° **Deux certains lots de terre**, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Upperline, Lyon, Magazine et Camp, désigné par les Nos 6 et 7 d'après un plan dressé par L. E. Reynolds, déposé au bureau de L. Kenny, notaire en cette ville.

Le lot No 6 mesure 30 pieds 2 pouces et 5 lignes de face à la rue Upperline sur une profondeur de 84 pieds sur la ligne près de la rue du Camp et 85 pieds 11 pouces 4 lignes sur la ligne près de la rue Magazine. Le lot No 7 mesure 30 pieds 2 pouces et 5 lignes de face rue Upperline, 85 pieds 11 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 6 et 87 pieds 11 pouces de profondeur sur la ligne près de la rue Magazine, 30 pieds sur la ligne en arrière. Le tout paraîtra plus distinct sur un acte de vente passé pardevant J. S. Beck, notaire, le 3 mars 1881, de Mme F. F. Willis au défunt John Caillu.

Conditions de vente—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, à un crédit de un et deuxans avec 8 0/0 d'intérêt par an, lier de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur assumera le payement des taxes dues et exigibles de l'année 1895, en plus et en sus de son prix d'adjudication, déposera 10 pour cent du prix d'achat comptant au moment de vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant W. Morgan Gurley, notaire.

7 avril—7 14 21 28—mai 5 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Cottage dans le Cinquième District,

No 69 rue Peters, entre Barthélemy et Verret,

A L'ENCAN.

Succession de Annie Flaherty, femme de Patrick Whelan.

No 40,328—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR J. H. O'CONNOR & CO.—Alfred C. Green, encanteur.—Bureau No 334 (ancien No 56) rue Carondelet—JEUDI, le 25 avril 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée le 20 mars 1895, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 5ème District de cette ville, désigné comme lot No 4 de l'Ilet No 17, borné par les rues Peters, Alix, Verret et Barthélemy, d'après un plan de D'Hémécourt, le 18 mars 1842; le dit lot mesure, en mesure française, 30 pieds de face rue Peters sur une profondeur de 120 pieds. Les améliorations sur le dit lot de terre consistent d'un cottage à un étage, connu comme le No 69 de la rue Peters, contenant 6 chambres, cuisine, galerie devant, etc., est retiré de la rue, couvert en ardoises.

Conditions—Comptant. L'acquéreur déposera 10 0/0 du prix comptant au moment de la vente et assumera le paiement de toutes les taxes de l'année 1895. Actes de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant W. H. Seymour, Esq., N. P.

24 mars—24 31—avril 7 14 21 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Contenu d'une Epicerie et Buvette,

Meubles de Maison et Bijouterie.

Vins, Liqueurs, Cigares, Etc., Etc.

A L'ENCAN.

Succession de Raphaël Martinez.

No 45,390—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR J. H. O'CONNOR & Co—Alfred C. Green, encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet.—MARDI, 23 avril 1895, à 11 heures A. M., sur les lieux, No 431 rue Nord Liberté ou Tremé, encoignure St-Louis, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé dans l'affaire ci-dessus le 9 avril 1895, il sera vendu à l'enchère publique—

Le contenu de l'épicerie et buvette encoignure des rues Nord Liberté (ou Tremé) et St-Louis, comprenant en partie: vins, liqueurs, cigares, etc; aussi, meubles de maison et bijouterie.

Dans la vente ci-dessus sont inclues la licence d'Etat de $100 pour la buvette et celle de $5 pour l'épicerie.

Conditions de la vente—Comptant avant livraison. 12avril—12 13 14 21 22 23

Avis.

Excursions du dimanche à bon marché sur New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partant d'Alger à 8 A. M., et arrivant à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c. 75c et $1.00.

J. S. LANDEY, Surintendant.

J. S. LANDEY, Agent général pour le Fret et les Passagers.

25 oct—oam et dim

VENTES A L'ENCAN.

PAR CURTIS & WALMSLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

— DE—

PLANTATIONS DE VALEUR EN LOUISIANE,

— DANS LES—

PAROISSES NATCHITOCHES

—ET—

ST-MARTIN.

Jeudi, 25 Avril 1895.

PAR CURTIS & WALMSLEY, Wm P. Curtis, encanteur—Bureau (ancien No 9) No 137 rue Carondelet—Il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St-Charles et Camp, à midi, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 22 novembre 1894, dans l'affaire de L. J Carroll vs les successions de D. R. Carroll et femme et als., étant le No 42,642 du dossier de la dite Cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° **Une certaine portion de terre**, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans la Paroisse de Natchitoches, Etat de la Louisiane et commençant sur la rive droite de la rivière aux Cannes en descendant, contenant cent acres ou arpents plus ou moins, bornée en amont par les terres de Joséphine Dupré, en aval par les terres d'Esther Bossot, dans le fond par les terres de A. Marinovich, et de face par la rivière aux Cannes, et étant la même propriété acquise par le présent vendeur de M. R. P. Hutson par acte de vente passé pardevant le soussigné George W. Kearney, le 27ème jour de mai 1876.

2° **Une certaine portion de terre**, située dans la paroisse de Natchitoches, Etat de la Louisiane, sur Cane River, bornée en amont par les terres de Firmain Lattier, appartenant autrefois à feu Louis Cheralier, à l'est par les terres appartenant à Phanor Prudhomme et François Roubion, en aval on au sud par les terres de Clément Rachals, et à l'ouest par Old River, et s'étendant jusqu'aux terres de feu Louis Cheralier, et contenant (500) cinq cents acres plus ou moins. L'intérêt du défendeur G. J. Chevalier, étant environ (43) quarante-trois acres en indivision.

3° **Une plantation** connue comme la terre de V. J. Rachal, faisant face sur la Petite Rivière, borné en amont par les terres de la Veuve De Rousseau, et en aval et dans le fond par L. A. Sels, contenant 188 acres, avec les améliorations qui s'y trouvent.

Troisièmement—Une certaine portion de terre, située dans la paroisse St Martin, à une distance d'environ trois milles du village de St-Martinville, près du Grand Bois (Big Wood), mesurant douze arpents de face sur le Bayou Têche sur une profondeur de quarante arpents, bornée au nord par les terres gauche du Bayou Têche, sur une profondeur de quarante arpents, bornée au nord par les terres autrefois à Louis Levis de Fontenette, et à l'ouest par les terres appartenant autrefois à Urain Lenormand, et ensemble avec la dite portion de terre, toutes les bâtisses et améliorations qui y sont érigées.

Deuxièmement—Une plantation sucrière, située dans la paroisse St-Martin contenant plus de cinq mille arpents de superficie de terre, bornée au nord par les terres du Bayou Têche, ou et par les terres, autrefois terres publiques. Les propriétaires actuels sont inconnus; au sud par les terres appartenant autrefois à Edward Simon, les héritiers de J. P. Bellecq, Edmond Le Blanc, Leonard Ransonnet et Nicholas Provost; à l'est par des terres marécageuses, et à l'ouest par le bayou Têche; ensemble avec la maison de résidence, la maison du surveillant, la maison du moulin, la machine à vapeur et appareils, écuries, entrepôts pour le maïs, cases à nègre et toutes les autres bâtisses et améliorations ladessus érigées et y appartenant; à l'exception de la propriété ci-dessus décrite les parties lesquelles sont inclus dans les limites ci-dessus données à savoir:

Premièrement—La portion de douze arpents de face sur une profondeur de quarante arpents ci-dessus premièrement décrite et particulièrement hypothéquée à la Banque des Citoyens de la Louisiane.

Deuxièmement—Cette portion de la propriété décrite dans le procès-verbal de la vente de la propriété apparte. ant à la succession de François D. Chrétien, signé et exécuté le 20 janvier A. D. 1860 par Pierre Gray, encanteur publique pour la paroisse St-Martin, et décrite comme une plantation, située dans la dite paroisse sur la rive gauche du Bayou Têche, à un mille de St-Martinville, mesurant douze arpents de face au dit Bayou et quarante arpents de profondeur, borné au haut par la plantation d'Alexandre De Clouet et au bas par les terres de Charles Durand, avec un morceau de terre bêsé mesurant un arpent et un quart d'un arpent de face, sur une profondeur de quarante arpents, borné au nord par les terres de Darcourt Landry et au sud par les terres de Charles Landry. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y sont érigées.

Troisièmement—Cette portion de la propriété vendue en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour de paroisse pour la paroisse St-Martin, le 26ème jour de février A. D. 1872 et décrite dans le procès-verbal de la vente comme étant une plantation dans la paroisse St-Martin, touchant au côté est du Bayou Têche sur les limites supérieures de la ville St-Martinville, mesurant huit arpents de face sur le bayou sur une profondeur de quarante arpents, l'étendue superficielle qui a été réduite par vente des lots de terre précédemment faite par l'ancien propriétaire, ne formant plus partie de la dite plantation, qui mesure maintenant sur une étendue superficielle de trois cent quatre-vingt douze 80/100 d'arpents. Conformément à un plan du voyer, fait par S. T. Martin, voyer de paroisse et annexé au dit procès-verbal. Et aussi un morceau de terre boisé, situé en un endroit connu sous le nom de Big Woods, dans la dite paroisse, étant anciennement une partie de la dite plantation de Charles Durand. Le dit morceau mesurant cinquante acres de superficie et qui a été acheté par Rosina E. McKinney, épouse de R. F. E. French.

La propriété faisant l'objet de cette vente est la même propriété hypothéquée à Daniel R. Carroll par George W. Bancher, conformément à un acte pardevant N. B. Trist, notaire en la ville de la Nouvelle-Orléans, daté le 20me jour de juillet A. D. 1875, et enregistré au bureau du recorder de la paroisse St-Martin, le 15me jour de janvier A. D. 1876, dans le livre d'hypothèque W., pages 663 à 668 inclusivement, No 8,999.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs; la balance en deux ans égale en un et deux ans, portant 8 pour cent d'intérêt par an, garantis par hypothèque spécial sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles comme assurance et honoraires d'avocats. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes de 1895; 10 pour cent seront requis au moment de l'adjudication.

Actes de vente, pardevant N. B. Frist, notaire, aux frais des acquéreurs.

24 mars—24 31—avril 7 14 21 22 33 24 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Liquidation.

Ilet de Terre de Valeur dans le Deuxième District.

Dans l'affaire de John H. Murray vs le Commercial Cooperage Company Limited.

JEUDI, 16 MAI 1895.

PAR CURTIS & WALMSLEY—Wm. P. Curtis, encanteur—Bureau, 137 rue Carondelet, à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 de la rue Commune, à midi, et conformément à un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, portant la date du 11 avril 1895, émis dans l'affaire de John Murray, vs le Commercial Cooperage Company Limited. No 44,317 du dossier de la dite Cour, de la propriété ci après décrite, à savoir—

Dans la vente ci-dessus sont inclues les améliorations qui s'y trouvent, borné par la Promenade Carondelet, les rues Salcedo, Gayoso et Toulouse, mesurant 282 pieds 7 pouces et 11 lignes de face à la Promenade Carondelet, et 281 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Salcedo et 282 pieds 11 pouces et 9 lignes de face à la rue Toulouse et 209 pieds 4 pouces de face à la rue Gayosa, le tout plus ou moins; ayant dix-huit lots de 30 numérotés de un à dix-huit inclusivement et désigné comme îlet No 402.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit avec 8 pour cent d'intérêts et toutes les clauses usuelles de garanties. L'acquéreur sera requis de faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant John T. Michel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

14 avril—14 21 28—mai 5 12 à date

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence à Deux Etages

Dans le Premier District,

Près le Marché Poydras,

Nouveau numéro 542 rue Franklin, entre les rues Perdido et Poydras.

—Et—

Actions à l'encan.

Succession de Rafael Martinez.

No 45,390 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR J. H. O'CONNOR & CIE, Alfred C. Green, encanteur—Bureau, No 334 rue Carondelet—JEUDI, 16 mai 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé dans l'affaire ci-dessus le 9 avril 1895, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite—

ACTIONS.

1° Cinq (5) actions du fonds-capital de la Consumers Seltzer & Mineral Water Mfg Co., Limited, conformément au certificat No 68.

2° Deux (2) actions du fonds-capital du City Bottling Co, Limited, conformément au Certificat No 112.

PROPRIÉTÉS.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Franklin, Basatin, Poydras et Perdido, mesurant conformément au plan de E. Pilié, voyer, daté le 7 janvier 1892, 18 pieds 6 pouces et 4 lignes de face à la rue Franklin, 23 pieds 3 pouces de large sur dans le fond, sur 52 pieds 3 pouces de profondeur, sur la ligne vers la rue Perdido et sur la ligne vers la rue Poydras, mesurant sur une première profondeur 38 pieds 1 pouce 2 lignes; au dit lot il s'élargit de 4 pieds 8 pouces et 4 lignes, puis il a une seconde profondeur de 14 pieds 1 pouce et 6 lignes, le tout plus ou moins.

Les améliorations sur le dit lot de terre consistent en une résidence à deux étages, connue par le No 542 de la rue Franklin.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles de cette année 1895, en sus du prix de son adjudication et un dépôt de 10 pour cent du prix de son enchère, comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant F. J. Aleix, notaire.

14 avril—14 21 28—mars 5 12 16.

PAR KINGSTON & HORN.

Annonce judiciaire.—Propriété cottage dans le troisième district, No 79 rue Annette entre Villeré et Robertson—A l'encan—Succession de Salvador Gabriel—No 45,265—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR KINGSTON & HORN—W. D. Kingston, encanteur, bureau, 347 rue Carondelet. — MERCREDI, 8 mai 1895 à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, Nos 50, 52, 54 et 56 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus et daté et signé le 1er avril 1895, il sera vendu à l'encan la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, désigné comme lot No 17, ilet 59, borné par les rues Annette, Villeré, Robertson et St-Antoine; le dit lot mesure 32 pieds de face à la rue Annette sur une profondeur de 128 pieds. Les améliorations sur le dit lot de terre sont un cottage connu par le No 79 rue Annette, ayant 3 chambres et cuisine. Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans, garanti par hypothèque avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de garantie. L'acquéreur aura à faire un dépôt de 10 pour cent au prix de son enchère comptant au moment de la vente. Acte de vente pardevant H. L. Garland, Jr., notaire, au frais de l'acquéreur.

7 av—7 17 24—1 8 mai

PAR DANZIGER & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Charles Ebert—No 14,632, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Cottage Double dans le Troisième District, coin Lahaupe et Galvez, îlet borné par Miro et Lapeyrouse.

PAR DANZIGER & STERN—D. Danziger, Encanteur.—Bureau No 341 rue Carondelet. —MARDI, 14 mai 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 8 avril 1895, dans l'affaire ci dessus, il sera vendu à l'encan—

Un certain lot de terre, avec les améliorations, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, étant le No 1 dans l'îlet borné par les rues Laharpe, Galvez, Miro et Lapeyrouse, sur un plan dressé par J. A. D'Hémecourt et annexé à un acte de vente par Charles B. Singleton à H. F. M. Behlen, passé pardevant Abel Dreyfous, ancien notaire en cette ville, lequel dit lot forme l'encoignure des rues Laharpe et Galvez et mesure 30 pieds 4 lignes de face à la rue Galvez sur une profondeur de 120 pieds, autre lignes parallèles, et face à la rue Laharpe.

Les améliorations consistent en un joli cottage double en bois bâti de façade, couvert en ardoises, ayant sur chaque côté 3 chambres, cuve couverte, etc., les 6 chambres sont bien tapissées; dans le fond du lot se trouve un autre cottage simple, ayant 3 chambres, cuve, etc.

Conditions—Une moitié comptant et le reste à 1 et 2 ans, représenté par des billets d'acquéreur portant 6 pour cent d'intérêt par an à partir de la date; le vendeur retiendra la police d'assurances, privilège de vendeur et toutes les clauses usuelles de garantie.

Acte de vente pardevant Bernard Titche, notaire, aux frais de l'acquéreur.

11avril—11 16 23 30 mai7 12 13 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide Occasion Commerciale.

Encoignure de Choix,

Et renchérissant rapidement, rue du Canal.

La bâtisse substantielle, en briques, à trois étages et mansarde, Nos 1037, 1039 et 1041 rue du Canal, et Nos 100, 102 et 104 rue Nord Remparts.

Le tout formant l'encoignure Canal et Nord Remparts.

(Ilet Douane et Bourgogne.)

Succession du Dr Eugène Rabasse.

No 45,213—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & STERN, D. Danziger, encanteur.—Bureau No 341 rue Carondelet—MARDI, 14 mai 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de deux ordres de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, datés et signés respectivement, le 9 avril 1895, et le 11 avril 1895, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'encan—

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et servitudes qui y appartiennent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Canal, Bourgogne et Douane et désignés par les lettres A et B.

Le dit lot A forme l'encoignure des rues Canal et Nord Remparts, et mesure 21 pieds 9 pouces de face à la rue Remparts, sur 49 pieds 2 pouces de face et de profondeur à la rue Canal, le tout plus ou moins, ensemble avec une allée de 3 pieds de largeur dans le fond du dit lot s'ouvrant sur la rue Canal, pour l'usage commun du dit lot et autres, et le lot B est contigu au lot ci-dessus et mesure 21 pieds 4 pouces plus ou moins de face à la rue Remparts, sur 49 pieds 6 pouces plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles, avec le droit et l'usage perpétuel d'une allée de 3 pieds de largeur dans le fond et le dit lot s'ouvrant sur la rue du Canal; les améliorations sur le dit lot comprennent une bâtisse substantielle en briques à 3 étages et mansarde, le rez de chaussée est maintenant occupé comme une confiserie, revenant et magasin de cigares y attenant. Les 2me et 3me étages contiennent 10 ou 12 chambres, et sont occupés par un grand établissement de modiste. La bâtisse est située à l'encoignure d'un des meilleurs quartiers commerciaux de cette ville et pourrait rapporter le double du montant de loyer qu'elle rapporte maintenant. La propriété ci-dessus sera vendue en bloc comme une seule pièce.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur; le reste, s'il y en a, à 1, 2 et 3 ans, avec billets de l'acquéreur spécialement garantis par hypothèque et privilèges de vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final. L'acte de vente devant contenir les clauses usuelles de 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, le transfert des polices d'assurances, le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1895 en sus du prix de son adjudication; 10 pour cent comptant du prix de l'enchère seront requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

12av—12 13 14 15 16 23 30—mai 7 12 à date

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

EN VERTU ET CONFORMÉMENT A UN ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D, de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, dans l'affaire intitulée "Insolvabilité de Jacob Van Wincle," No 29 093, le dit ordre étant adressé le 4 avril 1894, à J. L. Onorato, encanteur, nous procéderons à la vente à l'enchère publique, VENDREDI, le 10 mai, 1895, en face de la bâtisse de Cour Civile de District, passage St-Antoine, à 11 heures A. M. tous les droits, titres et intérêts de l'insolvable Jacob Van Wincle, dans et à l'ilet 44, lequel dit ilet est borné par les rues Esther, Wall, Pin et Lowerline, et lesquels dits droits dérivent de certaines ventes pour taxes faites de la dite propriété et de ses diverses partions, au dit insolvable. Seulement un titre de remise de réclamation devra être vendu, et sans aucune garantie quelconque pas même de la remise du prix d'achat. Conditions —Comptant. Acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, et toutes les clauses usuelles de vente. Dépôt de $25 requis au moment de la vente.

BAYNE & ONORATO, 621 rue Gravier.

9 avril—9 10 23—mai 7 8 9 10

PAR G. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'Enviable Cottage Double,

Nos 422 et 422 1-2 rue Thalie,

Entre les rues Magnolia et Locust.

MEUBLES DE MAISON, Etc.

Succession de Mme Marie Dée.

No 45,231—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encante